

Le petit théâtre de Guy de Maupassant



Alain Payen campe le juge Saval, héros de la nouvelle « *Regret* », que Maupassant publia en 1883, dix ans avant sa mort. Il en fait le narrateur de cinq autres textes de l'écrivain. © Fabienne RAPPENEAU

Le théâtre aura été le grand regret de sa vie. Au cours de sa brève existence, Guy de Maupassant n'aura jamais rencontré de succès avec ses pièces. Sur les sept textes qu'il destinait à la scène, moins de la moitié furent « montés » de son vivant. Cruelle injustice ! Car l'écrivain, passé à la postérité pour ses nouvelles et une poignée de romans, ne manquait pas de talent en la matière. « S'il avait vécu davantage [il est mort à 42 ans, le 6 juillet 1893, NDLR], Maupassant aurait pris un jour possession du théâtre, car le dialogue chez lui est très scénique et sa langue, très ferme, très robuste, et qui passe par-dessus la rampe », écrivit à son sujet Francisque Sarcey, alors critique au *Temps*.

En adaptant six textes courts de l'écrivain, Alain Payen nous administre la preuve que Maupassant aurait pu être le Ibsen ou le Tchekhov français si la maladie lui en avait laissé le temps. Pour ce spectacle*, en forme de seul-en-scène, le comédien a juxtaposé des nouvelles qui se passent (ou pourraient se dérouler) dans un tribunal. Chaque nouvelle est intégrée, le temps d'une audience, comme une affaire examinée par un petit tribunal de Normandie. Loin de la simple succession de faits divers, l'ensemble révèle, au fil du temps, une dimension métaphysique. Tous les protagonistes, qu'il incarne tour à tour Alain Payen, semblent, en effet, empêchés de vivre. D'où le titre que le comédien a donné à ce one-man-show.

Le tribunal comme un théâtre

Seul en scène pendant une heure dix avec pour seuls accessoires une chaise et un portemanteau, Alain Payen nous révèle progressivement les failles de son personnage, cette révélation s'accompagnant d'une somptueuse mise en lumière signée Philippe Lagrue.

« Dans *Flagrant déni*, tout le monde nie, se renie, se méfie », expose l'acteur, passé par les troupes de Daniel Mesguich, Claude Yersin, Roland Dubillard et Roger Planchon, depuis sa sortie du conservatoire en 1984. Si, dans les films de Maurice Pialat ou de Claude Miller, sa silhouette massive et sa voix dure s'accordaient parfaitement aux rôles de policier, Alain Payen se glisse ici, avec justesse, dans la robe d'un magistrat : Paul Saval. C'est par l'entremise de ce juge de paix, appelé à démêler des dossiers de plus en plus complexes, que le spectacle va cheminer, convoquant une galerie de personnages tout droit sortis d'une gravure de Daumier. Pour chacun d'entre eux, le comédien invente une voix. « Je m'amuse ici à reprendre l'accent picard dont j'avais eu tant de mal à me défaire à mon arrivée à Paris », confie-t-il.

Les plaignants, comme les défenseurs, sont des paysans « aux joues rondes et rouges comme des pommes » ou des artisans secs, à l'air matois. Leurs soucis prêtent tantôt à rire, tantôt à pleurer. Les sujets sont parfois osés pour l'époque. C'est une femme qui espère que la justice empêchera son ex-compagnon de se marier avec une autre, en se fondant sur un « engagement perpétuel » qu'il aurait signé en échange d'un terrain agricole. C'est une autre qui demande le remboursement de la somme qu'elle a donnée à un sacristain pour qu'il lui fasse un bébé, après qu'elle a rencontré d'autres hommes prêts à lui offrir la même « prestation » gratuitement. Ce sont deux amis, pris de vin, à qui il est reproché d'avoir poussé dans un tonneau une épouse simplette. C'est, enfin, un pêcheur à la ligne poursuivi pour homicide après avoir violemment disputé sa place au bord de la rivière à un « profiteur »...

Le comédien Alain Payen porte sur scène six nouvelles de Maupassant. L'occasion de (re)découvrir les talents de dialoguiste de ce grand écrivain.

Par Baudouin Eschapasse

Un magistrat démasqué

Entre l'examen de chaque dossier se glissent des apartés du magistrat, où le brave homme confie son inaptitude à embrasser l'existence, du fait d'une irrépressible nonchalance. Alain Payen pousse loin le dévoilement de son personnage, d'abord patelin avant de tomber le masque. Qu'il discute avec son greffier ou qu'il s'adresse directement au public, Paul Saval paraît de plus en plus lucide à mesure qu'il avance en âge.

« Est-il possible que j'aie raté ma vie ? », semble-t-il s'interroger au moment où il prend conscience qu'il est passé à côté d'une grande histoire d'amour. Mais ne dévoilons pas la fin et posons juste l'enjeu : au soir de son existence, peut-on encore conquérir une femme que l'on côtoie depuis un demi-siècle sans oser reconnaître les sentiments qu'elle nous inspire ? L'examen de cette question donnera lieu à un final bouleversant, servi par de somptueuses variations de lumière (signées Philippe Lagrue) qui habilleront le plateau quasi nu. Le décor se réduit à une chaise et à un portemanteau.

Si les textes de Maupassant font mouche, c'est que l'auteur parvient à saisir, avec drôlerie mais aussi, parfois, un zeste de cruauté, la folie douce qui régit le monde : cette propension inouïe que nous avons tous à nous leurrer nous-mêmes en poursuivant des mirages. L'interprétation d'Alain Payen sert admirablement chacune des saynètes. Il se glisse avec aisance dans le costume de ces hommes et femmes du peuple aux prises avec la justice. Des individus touchants qui semblent évoluer dans un monde parallèle, où les songes prennent sur la réalité.

Il y a dix ans, Alain Payen avait créé un premier one-man-show poétique. Intitulée *Les Aventures d'Octave*, cette évocation drolatique de l'arbre généalogique complexe d'un personnage foutraque, en proie à des sortes d'hallucination, avait été jouée une centaine de fois. Une décennie plus tard, par la grâce de Guy de Maupassant, le comédien semble donner une suite à l'histoire d'Octave en nous présentant ces hommes et ces femmes qui se débattent avec des chimères.